

Question orale de Mme Fremault : Les toilettes publiques à Uccle.

Mme Fremault signale que la pandémie a eu des conséquences en matière d'accès aux toilettes, et ce d'autant plus que les établissements horeca ont été fermés.

La ville de Paris a d'ailleurs consacré une étude à ce problème spécifique.

La ville de Bruxelles a décidé également d'aborder ce problème en procédant à un état des lieux complet des toilettes publiques sur son territoire et en proposant des partenariats avec les restaurateurs et les cafetiers en échange d'une prime.

Mme Fremault souhaiterait que le Collège procède à un état des lieux des toilettes publiques à Uccle.

M. l'Echevin Lambert-Limbosch répond que ce sujet figure parmi les préoccupations du Collège car de nombreux publics sont concernés : les femmes, les enfants, les seniors, les sans-abris, les migrants.

La carence en toilettes publiques ne concerne pas seulement Uccle ou la Région bruxelloise mais aussi l'ensemble de la Belgique, car c'est un problème qui est passé sous le radar des autorités publiques.

Le Collège ne dispose pas de données centralisées quant à la situation à Uccle.

Toutefois, Mme l'Echevine De Brouwer et M. l'Echevin Lambert-Limbosch ont eu l'occasion de répondre à une demande d'informations d'une équipe de recherche de l'ULB, qui leur a permis de procéder à un tout petit recensement.

Celui-ci a permis d'établir qu'il y a des toilettes publiques à proximité de certains arrêts de la STIB. Par ailleurs, la guinguette ouverte au parc de Wolvendael a l'obligation de laisser ses toilettes ouvertes pour le grand public.

Le Ministre Maron a répondu au Parlement bruxellois que la STIB a élaboré un plan visant la création de 56 toilettes publiques d'ici 5 ans.

Mme Fremault estime que des toilettes publiques supplémentaires pourraient être installées à l'initiative de la commune mais ceci requiert des investissements.

Elle insiste aussi sur le fait qu'il faut intégrer dans les publics cibles les personnes souffrant de maladies chroniques.

La sensibilisation du secteur horeca à ce problème devrait être envisagée dès que possible.